

## **Intervention de Pierre Verney**

J'ai accepté cette invitation ce soir car son intitulé est intellectuellement bien posé et j'espère apprendre beaucoup lors de cet échange

Comment aborder une politique public de prévention de la délinquance dans sa globalité, dans une continuité politique, et en prenant l'ensemble des aspects d'une problématique sociale complexe.

Les différents acteurs ont essayés d'aborder cette question autrement que par des oppositions binaires ne répondant pas à la réalité. Cela n'a pas toujours été évident pour la prévention spécialisée.

Je vais effectuer là un bref retour en arrière grâce à la contribution de deux auteurs *Richard Bousquet et Eric Lenoir qui viennent de publier au PUF : » La prévention de la délinquance. »*

### **La prévention en France depuis 1945 en 5 périodes**

*1 La prévention de la délinquance, affaire de spécialiste (1945-1982)*

*2 La prise de pouvoir des Maires (1982-1988)*

*3 La prévention de la délinquance dans la politique de la ville (1998-1997)*

*4 La prévention de la délinquance entre politique de la ville et sécurité (1997-2002)*

*5 Vers une refondation ? la loi du 5 mars 2007*

Le débat sur la vidéosurveillance et plus globalement le recours à la prévention situationnelle et qui va être l'objet ici ce soir de la réflexion peut être un bon exemple des difficultés à continuer à aborder cette politique publique dans sa globalité. En effet si certains défendent l'utilisation de la prévention situationnelle en complément à la prévention sociale. D'autres ont entraîné le débat sur la nécessité idéologique de choisir entre ces deux types de prévention en arguant que la prévention sociale avait été essayée et que ses résultats ne sont pas probants.

Il y a aujourd'hui dans cette nouvelle étape , la nécessité de bien clarifier et de réaffirmer le sens et la finalité que les élus souhaitent donner à leur politique locale.

**On parle beaucoup des éducateurs de rue mais leur nombre est relativement restreint et stagne depuis les années 80**

Il y a en France quelque 350 associations de prévention spécialisée habilitées par le président du Conseil Général. Elles emploient un peu plus de 3000

professionnels dont environ la moitié est titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé. Peu d'augmentation de poste depuis les années 70-1980.

155 postes d'éducateurs sont financés aujourd'hui par le Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre d'un budget global de 7,7 millions d'euros. La prévention spécialisée conduit ses actions dans 28 communes du département.

### **Quid des animateurs sur le territoire ou des services jeunesse des communes ?**

Je n'ai pas de chiffre mais le sentiment d'une absence, d'une déqualification d'un secteur qui dans les années 1970 était en pleine expansion.

## **Revenons à la prévention spécialisée et à son action**

### *1. Les rôles*

#### **1.1. UN ROLE EDUCATIF**

Celui-ci est rempli à travers les actions menées avec les groupes de jeunes et les accompagnements individualisés. Ce rôle constitue l'identité propre d'un service de prévention spécialisée.

Entre proximité et distanciation

L'éducateur doit établir un type de rapport, une forme d'attention accordée à autrui d'écoute qui attire la confiance et fait que l'on exerce une influence qui passe par ce biais.

Comment être présent auprès des publics défavorisés, solidaire de leurs difficultés pour mieux les aider à prendre une place, sans oublier le mandat qui est celui d'inscrire dans des formes acceptables de revendication, de prise de parole et de mise en avant de leurs particularismes dans un ensemble formalisé par l'espace démocratique.

#### **1.2. UN ROLE SOCIAL**

Celui-ci est rempli à travers les actions collectives engagées dans les quartiers avec les partenaires agissant dans ces mêmes quartiers, les habitants et les jeunes bien évidemment. Ce rôle social s'ancre dans une logique de développement social local. Cette dimension et ce rôle social sont attendus pour qu'ils puissent s'inscrire dans les politiques publiques territoriales.

#### **1.3. UN ROLE D'EXPERTISE**

C'est peut-être dans ce domaine où la prévention spécialisée est le moins bien identifiée. Cette situation est fréquente dans les équipes de prévention qui ne savent (ou ne veulent pas...) communiquer sur leurs compétences, leurs connaissances du local, des problématiques. Il ne suffit pas de dire « je sais »,

encore faut-il le prouver (formaliser cette connaissance) et la mettre au débat, donc l'exposer à la critique. Exemple récent

Aujourd'hui, dans les enjeux que traversent la prévention spécialisée, les éducateurs de rue doivent apprendre à communiquer sur leurs savoir-faire, leurs compétences et leurs connaissances. Les acteurs locaux sont preneurs de ce rôle d'expertise pour améliorer le travail entrepris dans les quartiers ou auprès des jeunes. Apporter une meilleure connaissance des problématiques locales afin d'apporter des réponses adaptées :

- Contribuer au développement d'un partenariat opérationnel plus régulier et mieux défini
- Produire une « évaluation/communication » qui soit conçue sur la base d'une négociation entre les attentes et les besoins des élus et des conseillers techniques.

## ***2. Implication dans les dispositifs territoriaux***

La logique des politiques publiques, depuis une vingtaine d'années, invite à une plus grande cohérence entre les diverses actions conduites sur un territoire. Les associations et équipes de prévention spécialisée se trouvent au cœur de ces mutations du travail social.

Ces mutations du métier sont favorisées par les contraintes exercées sur les équipes de prévention spécialisée via les acteurs politiques et les financeurs qui veulent connaître davantage et maîtriser mieux les actions engagées sur leurs territoires. ( les moyens de ces nouvelles demandes ne sont pas octroyés)

L'action de prévention Spécialisée en 2009 suppose une bonne connaissance des autres acteurs intervenant sur le même territoire et une collaboration avec eux.

### **Quelques malentendus**

#### **1 La solidarité avec les publics en difficultés**

Les malentendus sur cette question viennent de la prégnance de l'idée première chez les éducateurs, idée qui ne manque pas d'intérêt, selon laquelle il faudrait que les jeunes sachent que « l'on est avec eux », sans suffisamment en définir les restrictions. Or nous avons aussi tenté de répondre aux questions suivantes : sommes nous là pour aider les jeunes dans leurs symptômes ou pour aider la société ?

Avec le risque d'y répondre pratiquement par le déploiement d'une vision presque exclusivement centrée sur une logique d'action individuelle. Dans une période de « tolérance zéro », la posture devient complexe.

Les éducateurs peuvent être tenté par une trop grande proximité qui les oblige à négocier leur position un peu plus qu'ils ne devraient, et à céder sur le mandat social qui leur est confié.

Acteurs sociaux au même titre que tous les autres, ils ont besoin, pour être légitime et reconnus, de s'adosser sur un ensemble de normes dont ils savent qu'ils ne seront pas les seuls à les porter. Il ne peut exister de prévention spécialisée dans un milieu où la régulation sociale n'a pas voie au chapitre. On ne se socialise pas tous seul, sans qu'il y ait quelqu'un qui puisse guider et montrer une voie, un chemin et les bénéfices qui y sont associés.

## **2 L'animation versus éducation**

Un point de débat régulier au sein des équipes. Il arrive assez fréquemment que, sur le terrain, les équipes de prévention spécialisée tentent de distinguer leur action de celle des équipes d'animation par le fait même qu'elles oeuvreraient dans des dynamiques très différentes. Une sorte de clivage s'opère entre ceux qui conduiraient des projets éducatifs en faisant évoluer les personnes et en les conduisant à une maturité plus grande, et ceux qui se contenteraient de faire bénéficier les jeunes d'un certain nombre de loisirs. La dimension ludique est parfois dévalorisée dans les représentations des professionnels. Le projet éducatif le plus qualitatif relèverait de la fonction culturelle, la fonction citoyenne, et moins dans une immersion ludique où les jeunes seraient amenés à bénéficier de loisirs, attitude souvent considérée comme consumériste.

L'expérience montre qu'il est possible d'avoir de grandes ambitions à travers des projets en lien avec des questions que l'on veut les plus éducatives possibles, sans que l'on parvienne réellement à rencontrer l'autre dans ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il croit et ce à quoi il aspire. Inversement, des activités qui n'ont qu'une faible portée en apparence offrent parfois aux jeunes une capacité d'échange et de reconnaissance insoupçonnée au démarrage.

Ceci n'invalide évidemment pas la qualité d'un projet que l'on concevrait en amont avec une finalité et des objectifs bien déterminés. Simplement, ceci veut dire qu'il existe des possibilités éducatives fortes par la mise en place d'actions ludiques dès lors que les professionnels gardent présent à l'esprit que toutes les expériences peuvent donner lieu à un moment de socialisation d'une grande portée. L'orientation demandée par certains départements de travailler en direction d'un public plus jeune, les 11-15 ans, interpelle aujourd'hui les éducateurs pour innover et penser des actions d'animations qui ambitionnent d'atteindre des finalités éducatives au delà du consumérisme et de l'occupationnel.

Une action d'animation bien conduite est nécessairement une action d'éducation.

Toutefois, la dimension éducative à travers l'animation du fait de son sens premier – donner de la vie, mériterait d'être réhabilitée. L'atonie d'un objet inanimé, c'est son absence d'interaction avec l'extérieur et son incapacité à produire du hasard, de la nouveauté et du sens. Animer quelque chose, une situation, une personne, c'est lui donner du pouvoir d'action, de détermination et de choix dans un environnement particulier. Sous cet angle, les deux champs que représente l'animation et l'éducation ne sont finalement pas si éloignés et les deux sont nécessaires compte tenu de l'ampleur des besoins.

### ***3. Introduire de la méthode là où il y a un peu trop d'idéologie***

Le partenariat incontournable est un plus pour les actions. Il peut être aussi une source d'incompréhensions, de tensions. Les inquiétudes des uns et des autres sont souvent des prétextes pour ne rien négocier ni rien mettre en œuvre.

Il reste des efforts à entreprendre en termes de formation pour les cadres dirigeants des associations de la prévention spécialisée. La qualité et la proximité de l'encadrement des éducateurs spécialisée sont indispensables pour éviter les dérives et pour travailler à ajuster les attitudes et pratiques professionnelles des différents acteurs, en particulier sur trois points.

#### **3.1. LES LIENS A L'ESPACE POLITIQUE LOCAL**

Les associations de prévention spécialisée sont une construction qui, après 1945, s'est faite dans le démarquage et l'éloignement des institutions et des politiques territoriales. Lors de la décentralisation, le passage de la compétence de l'Etat aux Départements (1986) avait déjà suscité des inquiétudes.

Aujourd'hui (5 mars 2007), le Maire anime, sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre. Le milieu professionnel est inquiet mais, surtout n'a ni mis en place ni reçu de formation aussi bien au niveau des cadres que des éducateurs pour faire face à ces nouveaux enjeux.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la loi du 5 Mars 2007 relatives à la coordination entre le conseil général et les communes quant à la mise en œuvre de la prévention spécialisée, dans le Val d'Oise elles demeurent à ce jour inappliquées faute de saisine des maires sur ces nouvelles dispositions. Peut être les Maires font-ils preuve de réflexion et de sagesse ...

Travailler avec des élus s'apprend, caricaturer leur prise de position n'est pas une posture professionnelle. La réflexivité sur les problèmes qui se posent sur certain quartier ne doit pas être évacuée. Le recours à l'idéologie et le repli sur soi ne doit pas remplacer la réflexion et l'élaboration de méthodes de travail adaptées. La prévention spécialisée doit être encore plus sollicitée car il y a un potentiel d'acteurs dont la proximité sociale constitue une ressource au travail de

dialogue et de négociation. Il faut pour cela mettre en avant un objectif, celui de **la solidarité**, avec la volonté d’agir sur les différentes causes de l’insécurité. *« Ceci demande donc de maintenir ce que les éducateurs savent bien faire, cette discrétion dans l’environnement, et cette humilité qui permet d’agir toujours et encore. On est donc face à un paradoxe qui consiste à renforcer la lisibilité par l’explicitation des actions conduites et leur évaluation, tout en laissant vraiment la place aux jeunes et aux habitants dont on veut assurer la promotion et la reconnaissance. »*<sup>1</sup>

**3.2. LES EDUCATEURS DE PREVENTION CONFRONTES A LA DIVERSITE CULTURELLE**, au sein des quartiers sur lesquels ils interviennent mais aussi confrontés à la diversité culturelle au sein même de leur métier. De nombreux éducateurs sont issus des quartiers populaires. Certains sont recrutés sur la compétence professionnelle de travailleurs sociaux et d’autres ont été recrutés par défaut sur des critères plus ambigus (*« le frère, le cousin et l’éducateur »*).

La coprésence de multiples cultures sur un même territoire devient un phénomène auquel les travailleurs sociaux se trouvent confrontés.

Face à cette situation, il ne s’agit pas de développer une rhétorique enthousiaste sur les beautés de l’hétérogénéité culturelle, mais d’en reconnaître la réalité. Il faut que les professionnels interviennent avec plus de lucidité dans des situations avec lesquelles ils doivent travailler, non pas en fonction de leurs goûts et préférences mais en raison de l’existence et de l’urgence de certaines situations.

**Cela doit se traduire en termes de formation. Il faut élever le niveau de compétences des professionnels qui exerce en prévention spécialisée.**

### **3.2.1. Faire du métier et former autour de trois postures**

a) La décentration : Prendre distance par rapport à soi même, en tentant de mieux cerner nos cadres de référence en tant qu’individu porteur d’une culture et de sous-cultures (nationale, ethnique, religieuse, professionnelle, institutionnelle...) intégrées dans une trajectoire personnelle. Par cette réflexion sur soi, nous pouvons penser que s’opère un lent cheminement vers la décentration et la relativisation de nos observations.

b) Une certaine compréhension du système de l’autre : Comprendre c’est sortir de soi, s’excentrer pour se placer du point de vue de l’autre. C’est une attitude d’ouverture, un effort personnel de curiosité pour la découverte des lignes de force qui donnent sens et valeur aux conduites d’autrui. Il s’agit pour nous éducateurs de découvrir non seulement les différences culturelles mais aussi les identités liées aux expériences diverses (immigrés, réfugiés, jeunes socialisés dans deux cultures) et de prendre en compte les processus d’acculturation inhérents à la migration. Sans cette perception du dedans, il n’y a pas de

---

<sup>1</sup> Philippe Ropers –Pierre Verney. La prévention spécialisée, un projet coopératif – Vuibert 2008

véritable communication.

c) La négociation/médiation : Compte tenu des difficultés de communication et des conflits de valeurs inhérents à la coexistence de groupes culturels différents, il s'agit de tenter de dégager une entente, un compromis, voire même de créer une nouvelle norme où chacun va préserver son identité tout en faisant un cheminement vers l'autre, sans imposer un modèle au profit de l'autre. Si cette négociation s'avère quelquefois difficile pour un individu, la coopération entre membres d'une équipe et des différents partenaires locaux sont les ressources qu'il faut sans cesse apprendre à activer ou réactiver. Rien ne peut se faire sans la coopération de l'autre.

### **3.3. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE** (qui n'est jamais abordé dans les formations initiales d'éducateurs)

Il faut que les associations de prévention et les éducateurs assouplissent leurs points de vue pour rendre possible une élaboration qui donne un sens à l'action collective que constitue le travail avec des intervenants qui s'inscrivent dans une fonction répressive.

Il faut aussi prendre en compte les inquiétudes des éducateurs qui ne sont pas totalement à côté d'une réalité, même si elles sont évidemment à nuancer.

Il y a là du respect réciproque à gagner entre acteurs différents et aussi à tenir compte de la représentation que se font les habitants des quartiers populaires de la police...

Les représentations que l'on se fait des rôles des uns et des autres mériteraient d'être travaillées en terme de temps de formation commune, pour éviter les fantasmes et quiproquos qui nuisent à un travail commun, nécessaire pour mieux connaître et reconnaître le cadre et les missions de chacun.

Les pratiques qui consistent à catégoriser et à classer les personnes selon l'origine, mais également le sexe, le lieu d'habitation, le capital social... sont révélatrices de l'état réel de la société : chacun à sa place. Si tel est le cas, on mesure le chemin à parcourir pour changer les mentalités et opérer les corrections sur soi-même...